



29.09.2008 - 09:40 Uhr

## Le système d'alarme Croix-Rouge a 25 ans !

Bern (ots) -

La plupart des personnes âgées et malades souhaitent vivre à la maison, à condition d'y être en sécurité. Depuis 25 ans, le système d'alarme Croix-Rouge répond à ce besoin. Par ce dispositif, la Croix-Rouge contribue au bien-être des aînés et influence positivement les coûts de la santé.

En 1983, afin de combler des lacunes constatées dans la prise en charge à domicile, la Croix-Rouge a démarré avec l'installation de 20 appareils à Zurich et à Bâle. Un quart de siècle plus tard, le système d'alarme est proposé par 20 associations cantonales Croix-Rouge. A l'occasion de ce 25ème anniversaire, les associations et leur Secrétariat national organisent une série de manifestations ainsi qu'une campagne publicitaire pour permettre à un maximum de personnes âgées, malades ou handicapées de profiter de cette prestation. A ce jour, le système d'alarme assure déjà la sécurité de 9500 clients, un nombre qui ne cesse de progresser.

25 appels d'urgence par jour

Chaque jour, plus de 25 clients en difficulté utilisent le système d'alarme pour demander des secours, par exemple suite à une chute. Il faut savoir qu'une personne âgée sur trois est victime, un jour ou l'autre, d'une chute. Si elle vit seule (ce qui est le cas de 42% des plus de 80 ans) et qu'elle ne peut plus se relever, elle risque d'attendre longuement de l'aide, parfois plusieurs jours. Grâce au système d'alarme, ce genre de situation peut être évité. Sachant que des secours rapides sont garantis en cas de problème, les familles des utilisateurs sont aussi rassurées et soulagées.

Le fonctionnement du système est simple. Par une pression sur une touche d'appel portée au poignet, le client alerte la centrale et explique son problème, grâce à un dispositif mains libres. La centrale organise alors les secours appropriés, par exemple une personne possédant les clés du domicile ou une ambulance.

Alerte par téléphone portable

Avec la hausse de l'espérance de vie et la volonté politique de favoriser le maintien à domicile, ce dispositif gagnera encore en importance. Il est appelé à s'adapter aux besoins de personnes certes plus âgées, mais aussi en meilleure santé et donc plus mobiles. Celles-ci voudront que leur sécurité soit assurée aussi à l'extérieur du domicile. Pour ses 25 ans, le système d'alarme a fait un premier pas dans cette direction. Désormais, ses clients peuvent, en complément, déclencher l'alerte avec leur téléphone portable et bénéficier de l'assistance de la centrale d'alarme, à condition d'être en mesure de communiquer l'endroit où ils se trouvent. A ce jour, une centaine de clients utilise le système d'alarme Plus. Le système d'alarme est soutenu par Allianz Suisse.

Contact:

Vous trouverez des renseignements complémentaires (photos, chiffres, histoire, etc.) sur notre site Web  
[http://www.redcross.ch/info/dossier/dossier-fr.php?dossier\\_id=30](http://www.redcross.ch/info/dossier/dossier-fr.php?dossier_id=30)

Ou auprès du Secrétariat national des associations cantonales : Mario Wüthrich, responsable du système d'alarme, 031 387 72 07.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002289/100570462> abgerufen werden.